



COMITÉ DE PARENTS Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets 17 octobre 2022

PROCÈS-VERBAL de la séance du comité de parents du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets tenue au Complexe administratif de Saint-Félicien, sis au 1322, boulevard du Sacré-Cœur, ce 17e jour d'octobre 2022, à 19 h.

Présences :

Mmes

Jennifer Boily

Érika Langlais

Marie-Pier Gagné

Marie-Claude Néron

Émilie Gauthier-Fortin

Marie-Pier Létourneau Carole Boentges

Mireille Tremblay Annie-Pier Fortin

MM.

Jimmy Meunier Éric Simard

Nathalie Potvin

Pascal Paré

Olivier Hudon

Bon-Pasteur

Substitut - De la Rivière

Notre-Dame

Monseigneur Bluteau

Substitut - Notre-Dame-de-Lourdes

Notre-Dame-des-Anges-Saint-Louis-de-Gonzague

Sacré-Coeur-Sainte-Thérèse

Cité étudiante Jolivent-L'Arbrisseau

Polyvalente de Normandin

Jeanne-Mance-Pie XII

Polyvalente des Quatre-Vents

Sainte-Marie

Substitut - Carrefour étudiant

Visioconférence:

Mmes

Karen Brassard

Paméla Genest

La Source-Les Prés-Verts

Sainte-Lucie

Absences:

Mmes

Michelle Roy Carole Naud

Éliane Boivin

Audrey-Anne Grenon

Chantale Nadeau

Maria-Goretti

Hébert

Boisjoli-Des-Deux-Lacs

Benoît-Duhamel

École secondaire des Grandes-Rivières

1. Ouverture de la réunion et mot de bienvenue

La réunion débute à 19 h 07 et M^{me} Janot Pagé Kroft, présidente, souhaite la bienvenue à tous pour cette première rencontre de l'année 2022-2023.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

À la présentation de l'ordre du jour par M^{me} Janot Pagé Kroft :

CP-1296-10-22 il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Potvin et RÉSOLU à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel quel en laissant le point Affaires nouvelles ouvert.

ADOPTÉ

Le point 4 est traité à ce moment de la rencontre.

Transport scolaire – Bilan de la rentrée Invité (par visioconférence) : M. Carl Gauthier, directeur du Service du transport scolaire

M. Carl Gauthier, directeur du Service du transport scolaire, fait part aux membres du bilan de la rentrée en lien avec le transport scolaire. Il mentionne qu'il y a 108 véhicules, 24 compagnies de transporteur et 577 circuits pour un total de 12 520 km par jour. Excluant le transport du midi et les activités, il y a 74,5 % de la clientèle qui prend l'autobus le matin et le soir.

M. Gauthier présente aux membres les données en lien avec les demandes de transport.

M. Jimmy Meunier demande s'il y aura une augmentation des coûts, si la diminution du transport du midi est due aux demandes en services de garde et si des solutions ont été pensées pour remédier à ces situations. M. Gauthier mentionne qu'il ne peut affirmer que la diminution de l'utilisation du transport du midi est en lien avec les services de garde. Il mentionne que l'élargissement des circuits fait qu'il y a une légère baisse. M. Gauthier souligne qu'une augmentation des coûts pourrait être nécessaire avec l'arrivée des autobus électriques, le coût de la main-d'œuvre ainsi que l'entretien mécanique des véhicules.

M^{me} Nathalie Potvin mentionne qu'elle a été refusée au transport du midi dans le secteur de Girardville ainsi que d'autres familles. M^{me} Nathalie Potvin mentionne que plusieurs d'entre elles sont inquiètes par rapport aux augmentations, car elles doivent payer du service de garde et parfois pour plus d'un enfant.

M^{me} Carole Boentges appuie M^{me} Nathalie Potvin et mentionne qu'il y a beaucoup de familles dans des situations précaires qui ont à payer le service de garde. Elle espère que le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets trouvera des solutions.

M^{me} Annie-Pier Fortin demande si une adresse complémentaire peut être ajoutée dans le dossier d'une personne utilisant le transport du midi. M. Carl Gauthier confirme que c'est possible dans certaines situations.

M. Olivier Hudon espère que les secteurs victimes de refus dû à l'étalement auront de l'aide.

M^{me} Carole Boentges se demande pourquoi il y a autant d'arrêts d'autobus et s'il ne devrait pas y avoir qu'un seul point de chute par secteur. M. Gauthier mentionne que ce n'est pas possible puisque rien ne garantit la présence parentale sur l'heure de dîner pour assurer la récupération du jeune au point de chute.

M^{me} Nathalie Potvin demande si le Service du transport scolaire a l'obligation de transporter un élève blessé. M. Carl Gauthier mentionne que ce n'est une obligation, mais qu'il peut y avoir des arrangements.

Le point 5 est traité à ce moment de la rencontre.

5. Consultation sur l'élaboration du PEVR 2023-2027 Invités (en présence) : M. Patrice Boivin, directeur général, et M^{me} Chantale Simard, directrice du Service de l'enseignement et des services complémentaires

M. Patrice Boivin, directeur général, et M^{me} Chantale Simard, directrice du Service de l'enseignement et des services complémentaires, font part aux membres du portrait et du contenu du PEVR 2023-2027. M^{me} Simard présente les membres du comité d'engagement pour la réussite (CERÉ) ainsi que les fonctions dudit comité. Elle fait part des groupes qui ont été consultés pour l'élaboration du PEVR ainsi que des grandes étapes d'élaboration.

Concernant la situation de la main-d'œuvre, M^{me} Simard mentionne qu'il y a eu plusieurs ajouts de ressources, au fil des ans, soit quasiment 300 employés. M. Patrice Boivin mentionne qu'il y a plusieurs projets qui ont été mis en œuvre pour contrer la pénurie de main-d'œuvre, et ce, autant au niveau de l'attraction que de la rétention du personnel, comme du recrutement à l'international ainsi que des participations à des foires d'emploi.

M^{me} Marie-Claude Néron mentionne que des élèves vivant avec des problèmes anxieux ne sont pas pris en charge parce que toutes les ressources sont concentrées sur les élèves désorganisés. M. Boivin lui répond qu'une réflexion doit être faite par l'équipe-école. M^{me} Simard ajoute qu'il ne faut pas laisser tomber et retourner discuter avec la direction et l'enseignant. Elle précise qu'il n'y a pas de petit ou de gros cas, mais que chaque élève devrait recevoir l'aide dont il a besoin. M^{me} Marie-Pier Gagné mentionne que la zoothérapie pourrait être un bon moyen d'aider les jeunes. Elle mentionne que des élèves ont déjà fait des examens en présence de leur chien.

M^{me} Chantale Simard mentionne que d'ici deux ans, il manquera 100 enseignants. Elle indique qu'une vingtaine d'enseignants non légalement qualifiés ont été formés au mois d'août et qu'en date du 17 octobre, il y a environ 50 enseignants non légalement qualifiés qui travaillent pour le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets.

M^{me} Simard ajoute que grâce à la transformation numérique, une confiance s'est installée entre les conseillers pédagogiques et les enseignants.

M. Jimmy Meunier mentionne que plusieurs centres de services scolaires obligent le personnel à garder le contact avec les outils numériques. Il ajoute que ce serait bien si nos élèves continuaient à utiliser leurs matériels comme pendant la pandémie. M^{me} Simard confirme que c'est déjà fait, mais que c'est à la discrétion de l'enseignant d'utiliser ou non ces pratiques.

M. Jimmy Meunier mentionne que ce serait important de mettre l'emphase sur la deuxième communication. Il est souvent inscrit qu'il n'y a aucune particularité, mais que si le parent désire un rendez-vous, que c'est possible. La plupart des parents n'en demanderont pas.

M^{me} Chantale Simard fait part aux membres que le taux de diplomation et de qualification de 2020-2021 à aujourd'hui a subi une légère baisse, mais que des mesures sont mises en place pour contrer cette diminution.

Un sondage a été émis aux enseignants et plusieurs commentaires ont été inscrits. Ceux-ci seront l'encrage du nouveau PEVR 2023-2027.

3. Présentation des représentants des conseils d'établissement

Chacun des représentants des écoles se présente à tour de rôle.

4. Transport scolaire - Bilan de la rentrée

Le point 4 a été traité après le point 2.

5. Consultation sur l'élaboration du PEVR 2023-2027

Le point 5 a été traité après le point 4.

6. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 20 juin 2022

CP-1297-10-22 Il est PROPOSÉ par M^{me} Mireille Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité :

QUE le procès-verbal du 20 juin 2022 soit accepté tel que déposé.

ADOPTÉ

6.1. Suivi au procès-verbal de la rencontre du 20 juin 2022

12.1 Coupure d'une mesure au budget – Suite à l'intervention de M^{me} Carole Boentges, à la rencontre du 20 juin 2022, concernant les montants d'une mesure financière qui était normalement destinée aux écoles pour la réussite éducative et qui n'allaient pas être reportés pour l'année scolaire 2022-2023, M^{me} Janot Pagé Kroft confirme, après vérification auprès du Centre de services scolaire, que les montants ont été centralisés pendant une certaine période afin d'éviter un déficit dans l'organisation scolaire (engagement de personnel pour du service direct aux élèves). Cependant, la somme retenue n'a pas été nécessaire pour combler le déficit de l'organisation scolaire et a été versée en entier directement aux écoles.

7. Remise des cartables et présentation du contenu

M^{me} Janot Pagé Kroft fait la présentation de la documentation incluse dans les cartables qui ont été remis aux membres du comité de parents. On y retrouve une liste des sigles et acronymes reliés au comité de parents, une fiche thématique en lien avec les verbes utilisés qui provient de la formation obligatoire à l'intention des membres des conseils d'établissement, le calendrier des rencontres 2022-2023 du comité de parents et celui des rencontres 2022-2023 des comités officiels du Centre de services scolaire, des formulaires de frais de déplacement, la régie interne du comité de parents, le plan de mobilisation ainsi que des articles de la Loi sur l'instruction publique spécifiques au comité de parents.

8. Rôles et fonctions des postes en élection et de l'exécutif du comité de parents

M^{me} Janot Pagé Kroft explique les principaux rôles et fonctions des postes en élections, et ce, en faisant la lecture du point 11 de la régie interne.

9. Nomination d'un président d'élections

CP-1298-10-22 II est PROPOSÉ par M^{me} Carole Boentges et RÉSOLU à l'unanimité :

QUE M^{me} Janot Pagé Kroft soit nommée présidente d'élections.

ADOPTÉ

10. Nomination d'un secrétaire d'élections

CP-1299-10-22 Il est PROPOSÉ par M. Jimmy Meunier et RÉSOLU à l'unanimité :

QUE M. Olivier Hudon soit nommé secrétaire d'élections.

ADOPTÉ

11. Nomination de deux scrutateurs

CP-1300-10-22 Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Potvin et RÉSOLU à l'unanimité :

QUE M^{me} Émilie Gauthier-Fortin et M^{me} Erika Langlais soient nommées scrutatrices.

ADOPTÉ

12. Élections

12.1. Explication des procédures d'élections

M^{me} Janot Pagé Kroft explique brièvement que les membres doivent proposer des noms pour chaque poste en élection. Si une personne est proposée et qu'elle accepte

cette proposition, elle sera élue. Si plus d'un candidat est proposé, il y aura tenue d'un vote secret.

12.2. Poste à la présidence

M^{me} Mireille Tremblay propose M. Jimmy Meunier.

ATTENDU l'acceptation de M. Jimmy Meunier;

En conséquence,

CP-1301-10-22

il est PROPOSÉ par Mme Mireille Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité :

QUE M. Jimmy Meunier soit nommé président du comité de parents.

ADOPTÉ

12.3. Poste à la vice-présidence

M^{me} Carole Boentges propose M^{me} Mireille Tremblay.

ATTENDU l'acceptation de M^{me} Mireille Tremblay;

En conséquence,

CP-1302-10-22

il est PROPOSÉ par M^{me} Carole Boentges et RÉSOLU à l'unanimité :

QUE M^{me} Mireille Tremblay soit nommée vice-présidente du comité de parents.

ADOPTÉ

12.4. Poste de secrétaire

CP-1303-10-22

Il est PROPOSÉ par M^{me} Marie-Pier Létourneau et RÉSOLU à l'unanimité :

QUE le comité de parents procède à l'embauche de M^{me} Jessica Delisle-Guay au poste de secrétaire.

M^{me} Jessica Delisle-Guay est donc élue comme secrétaire.

ADOPTÉ

Poste de secrétaire substitut

M^{me} Marie-Pier Gagné propose M^{me} Marie-Claude Néron.

ATTENDU l'acceptation de M^{me} Marie-Claude Néron;

En conséquence,

CP-1304-10-22

il est PROPOSÉ par M^{me} Marie-Pier Gagné et RÉSOLU à l'unanimité :

QUE M^{me} Marie-Claude Néron soit nommée secrétaire substitut.

ADOPTÉ

12.5. Poste à la trésorerie

M. Olivier Hudon propose M. Éric Simard.

M. Éric Simard accepte.

ATTENDU l'acceptation de M. Éric Simard;

En conséquence,

CP-1305-10-22

il est PROPOSÉ par M. Olivier Hudon et RÉSOLU à l'unanimité :

QUE M. Éric Simard soit nommé trésorier du comité de parents.

ADOPTÉ

12.6. Postes à l'exécutif du comité de parents (2 membres)

M^{me} Mireille Tremblay propose M^{me} Carole Boentges. M^{me} Nathalie Potvin propose M^{me} Annie-Pier Fortin.

M^{me} Carole Boentges accepte. M^{me} Annie-Pier Fortin accepte.

ATTENDU l'acceptation de M^{me} Carole Boentges et de M^{me} Annie-Pier Fortin;

En conséquence,

CP-1306-10-22

il est PROPOSÉ par \mathbf{M}^{me} Mireille Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité :

QUE M^{me} Carole Boentges soit nommée membre du comité exécutif du comité de parents.

ADOPTÉ

CP-1307-10-22

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Potvin et RÉSOLU à l'unanimité :

QUE M^{me} Annie-Pier Fortin soit nommée membre du comité exécutif du comité de parents.

ADOPTÉ

12.7. Représentant au comité consultatif de transport

M Jimmy Meunier propose M^{me} Nathalie Potvin.

M^{me} Nathalie Potvin accepte.

CP-1308-10-22

Il est PROPOSÉ par M. Jimmy Meunier et RÉSOLU à l'unanimité:

QUE M^{me} Nathalie Potvin soit nommée représentante au comité consultatif de transport.

ADOPTÉ

12.8. Délégués au conseil général de la Fédération des comités de parents du Québec (2 postes)

Premier poste disponible:

M^{me} Mireille Tremblay propose M. Jimmy Meunier. M^{me} Annie-Pier Fortin propose M^{me} Nathalie Potvin.

M. Jimmy Meunier accepte.

M^{me} Nathalie Potvin accepte.

Un vote secret est tenu. Le dépouillement est effectué par les scrutateurs et les bulletins de vote sont détruits.

ATTENDU l'acceptation de M. Jimmy Meunier;

ATTENDU l'acceptation de M^{me} Nathalie Potvin;

ATTENDU que M. Jimmy Meunier a obtenu la majorité des voix des membres présents ayant le droit de vote;

En conséquence,

CP-1309-10-22

il est PROPOSÉ par M^{me} Mireille Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité à

QUE M. Jimmy Meunier soit nommé délégué au conseil général de la Fédération des comités de parents du Québec.

ADOPTÉ

Deuxième poste disponible :

M^{me} Marie-Pier Létourneau propose M^{me} Nathalie Potvin. M^{me} Carole Boentges propose M^{me} Mirelle Tremblay.

M^{me} Nathalie Potvin accepte.

M^{me} Mireille Tremblay accepte.

Un vote secret est tenu. Le dépouillement est effectué par les scrutateurs et les bulletins de vote sont détruits.

ATTENDU l'acceptation de M^{me} Nathalie Potvin;

ATTENDU l'acceptation de M^{me} Mireille Tremblay;

ATTENDU que M^{me} Nathalie Potvin a obtenu la majorité des voix des membres présents ayant le droit de vote;

En conséquence,

CP-1310-10-22

il est PROPOSÉ par M^{me} Marie-Pier Létourneau et RÉSOLU à l'unanimité :

QUE M^{me} Nathalie Potvin soit nommée déléguée au conseil général de la Fédération des comités de parents du Québec.

ADOPTÉ

12.9. Substitut au conseil général de la Fédération des comités de parents du Québec (1 poste)

CP-1311-10-22

Il est PROPOSÉ par M^{me} Carole Boentges et RÉSOLU à l'unanimité :

QUE M^{me} Mireille Tremblay soit nommée substitut au conseil général de la Fédération des comités de parents du Québec.

ADOPTÉ

12.10. Postes au comité Parent veut savoir...! (2 postes, idéalement 1 par MRC)

L'élection des postes au comité Parent veut savoir...! est reportée à la prochaine rencontre.

12.11. Fermeture des élections

CP-1312-10-22

Il est PROPOSÉ par M^{me} Marie-Pier Létourneau et RÉSOLU à l'unanimité :

QUE la fermeture des élections ait lieu-

ADOPTÉ

13. Passation des pouvoirs

M^{me} Janot Pagé Kroft passe les pouvoirs à M. Jimmy Meunier. Le nouveau président souligne le travail effectué par M^{me} Janot Pagé Kroft au sein du comité de parents pendant toutes ces années. Les membres appuient cette motion de félicitations.

14. Désignation des parents membres du comité consultatif des services aux EHDAA

La désignation des parents membres du comité consultatif des services aux EHDAA est reportée à la prochaine rencontre puisque le document indiquant les membres n'est pas à jour.

15. Entérinement de la consultation effectuée par courriel sur la modification de la Politique sur les services de garde en milieu scolaire

ATTENDU la consultation qui s'est tenue par courriel en lien avec les modifications apportées à la Politique sur les services de garde en milieu scolaire;

ATTENDU que des commentaires ont été émis;

En conséquence,

CP-1313-10-22 il est PROPOSÉ par M^{me} Marie-Pier Létourneau et RÉSOLU à l'unanimité :

QUE les commentaires suivants soient entérinés :

- Page 6-7 Pour le point sur le départ des élèves qui doit être fait selon les protocoles
 « s'assure que le départ d'une élève »", remplacer « une » par « un ».
- 10.18.1 Pourquoi enlever le point « Modalité d'admission de l'élève »? Il permettait une priorité pour les enfants.
- Que se passe-t-il si un enfant régulier est absent à court, à long ou à moyen terme?
- Pour l'enfant sporadique, est-ce à tous les jours de la semaine que l'enfant doit avoir une période?
- Est-ce que les règles du CSS sont plus contraignantes que la loi?

ADOPTÉ

16. Politique et procédure « Frais de déplacement, de séjour et de représentation, indemnités et allocations »

La politique et la procédure « Frais de déplacement, de séjour et de représentation, indemnités et allocations » ont été distribuées aux membres à titre informatif. M^{me} Janot Pagé Kroft mentionne que le taux payé présentement est de 0,53 \$ du kilomètre et que le covoiturage est encouragé. Elle informe les membres qu'un supplément de 0,05 \$ par kilomètre est ajouté au remboursement de la personne qui réclame les frais.

17. Tenue des rencontres – En présence vs visioconférence

La décision sur la tenue des rencontres est reportée à la prochaine rencontre.

18. Affaires nouvelles:

18.1. Dates assemblées générales annuelles

Le point est reporté à la prochaine rencontre.

19. Période de questions accordée aux membres du comité de parents

Il n'y a pas de questions.

20. Prochaine réunion – 21 novembre 2022

La prochaine rencontre aura lieu le 21 novembre 2022.

21. Levée de l'assemblée

CP-1314-10-22

Il est PROPOSÉ par M^{me} Mireille Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité :

QUE l'assemblée soit levée à 22 h 30.

ADOPTÉ

my Meurier, président Jessica Delisle-C

		6	